

■ Le mot du Maire ■ ■ ■



Tout d'abord, je voudrais, au nom du Conseil Municipal, vous remercier d'être venus aussi nombreux lors de notre apéritif du 12 juillet 2008. Cette rencontre a ainsi permis aux élus de connaître et de dialoguer avec des administrés qui jusqu'alors n'étaient pas ou très peu connus de nous.



Ensuite, lors de mon intervention, je vous avais fait part du démarrage à court terme des travaux pour la création de la salle polyvalente. Vous pouvez constater qu'effectivement les premiers coups de pelle ont été donnés. Sauf imprévu (conditions climatiques défavorables, roche...), notre salle polyvalente devrait être terminée en août - septembre 2009.

Bien entendu, cet important chantier ne grève en rien la réalisation des travaux d'entretien pour la qualité de vie de notre commune.

A ce sujet, je voudrais vous faire part de mon mécontentement sur la détérioration de « la Cajorque ». Nous procédons régulièrement au nettoyage de cet édifice qui sert d'abri aux personnes qui attendent l'arrivée des commerces ambulants.

Force est de constater que certains n'hésitent pas à considérer ce lieu comme des wc publics. Si ce désagrément devait perdurer, je prendrais toutes dispositions utiles pour sanctionner sévèrement les responsables.

Cela dit, je ne voudrais pas terminer le « mot du Maire » par ce constat négatif.

Notre volonté est et restera tout au long de notre mandat, de faire en sorte que Carlipa soit une commune où il fait bon vivre...

Robert Aribaud

■ Informations Communales ■ ■ ■

Village Fleuri Un prix d'encouragement a été décerné à notre commune dans le cadre de sa participation au concours « Village Fleuri »



De plus en plus de chiens sont laissés seuls à divaguer dans le village et aux alentours des résidences. Ce phénomène pose des problèmes d'hygiène et de sécurité. D'une part, leurs excréments occasionnent une gêne pour l'ensemble des résidents et d'autre part, certains chiens dangereux peuvent attaquer et blesser les passants.

Bien vivre avec les animaux



Dans les espaces publics, les chiens doivent être tenus en laisse et le ramassage des déjections y est obligatoire.

Nous rappelons que la détention de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doit être déclarée à la mairie. La réglementation stipule que ces animaux doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure, sur la voie publique.

Mairie ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 17h à 19h
Tél. 04 68 94 23 51—Télécopie 04 68 94 53 46 — Courriel : mairie.carlipa@wanadoo.fr

■ Informations Communales (suite) ■ ■ ■

Recensement

Il est obligatoire et s'effectue dès **16 ans** à la mairie.

Tous les jeunes, garçons et filles, ayant 16 ans révolus doivent se faire recenser au secrétariat de mairie. Ils doivent se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.



Listes Electorales

L'inscription s'effectue en mairie du **1er septembre au 31 décembre** inclus. Fournir une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Respect du voisinage

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.



L'article 19 de l'arrêté préfectoral n° 2000-1681 stipule que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités (matériel hi-fi, appareils de radio et télévision, instruments de musique, appareils ménagers ou de jeux...), des appareils ou machines (ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur...) qu'ils utilisent ou par des travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

En ce qui concerne les activités industrielles, artisanales et commerciales, l'article 7 du même arrêté signale que toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés**, sauf en cas d'intervention nécessitée par l'urgence.

Les élus vous invitent.....



Le conseil municipal vous invite à participer à la commémoration de l'armistice 1918

Le Mardi 11 novembre 2008

Départ du cortège à 11 heures, cour de la mairie.
Dépôt de gerbe au monument aux morts

A l'issue de la cérémonie les élus vous invitent à partager le verre de l'amitié.

Les projets

■ Cadre de vie ■ ■ ■

■ Salle polyvalente

Les travaux d'extension eau et assainissement (Véolia) ont débuté début octobre. Ils prendront de 2 à 3 semaines. L'extension en électricité (Entreprise Debelec) devrait démarrer sous peu.

Pour la construction de la salle polyvalente, l'ouverture des offres des différentes entreprises s'est déroulée le 18 septembre dernier. La commission communale d'appel d'offres se compose des élus suivants : Mme N. Carpentier, Mrs R. Aribaud, C. Pennavayre, R. Arnaud, C. Guyonnet, L. Loupiac, B. Olivier.

L'attribution des marchés :



- entreprise Bonnery de Carcassonne pour le gros œuvre,
- entreprise Vitte-Andrieu de Carlipa pour la charpente métallique,
- entreprise Rumeau d'Alzonne pour la menuiserie,
- entreprise Labeur de Carcassonne pour la miroiterie,
- entreprise Baldo d'Arzens pour le placoplâtre,
- entreprise Sofalec de Carcassonne pour l'électricité,
- entreprise Bertoldi d'Alzonne pour la plomberie,
- entreprise Delobel de Carcassonne pour le carrelage.

■ Les autres projets...

- La numérotation des habitations est en cours,
- « La Cajorque » a retrouvé un « air de jeunesse » - Merci de bien vouloir respecter la propreté de ce lieu,
- Les deux points d'eau supplémentaires au cimetière sont maintenant fonctionnels,
- Création d'un stop route de Cenne-Monestiés,
- Le goudronnage de l'ancien chemin de Notre Dame, prévu dans le programme de voirie intercommunale de la Communauté de Communes Lauragais Montagne Noire, est terminé.

■ Vie associative ■ ■ ■

Une vingtaine de personnes ont participé, dimanche

« Nettoyons la Nature »

28 septembre, à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par Carlip'animations et les centres E. Leclerc.

Les volontaires, âgés de 8 à 75 ans, ont « ratissé » le village et ses alentours, à l'affût du moindre déchet.

Au final, 102 kg de déchets ont été collectés : plastique (19 kg), papier (3 kg), verre (11 kg), ferraille (33 kg), divers (36 kg)

Et Dame Nature, comme en remerciement, avait convié le soleil à être de la partie...

Merci à tous les participants pour leur aide et leur volonté.



Les animations 2008 proposées par Carlip'animations touchent à leur fin.

Sortie Restaurant

Dimanche 12 octobre, près de 40 personnes se sont retrouvés au restaurant « La Crêpe » aux Crozes autour d'un menu gastronomique proposé et préparé dans les cuisines de la maison Villanova-Daydé.

Les membres de l'association seront réunis en Assemblée Générale le **06 décembre** prochain. Cette réunion permettra de faire le bilan de l'année écoulée et d'établir le programme de l'année à venir.

Assemblée Générale

■ Démographie ■ ■ ■

Naissance ■ Leelou, Jade, Khelissa GONTIER née le 15 juillet 2008 à Carcassonne

Baptême Républicain

■ Marius MUSOLESI--BERGOGNE, le 2 août 2008

Mariages ■ Maryline DESPLAS et Jérôme PRADELS, le 8 août 2008 ; ■ Florence GUILLERÉ et Fabien DHUICQUE, le 9 août 2008 ; ■ Virginie PISANI et Olivier DUMAS, le 13 septembre 2008.

Décès ■ Julien PAGÈS, le 17 octobre 2008

■ La maxime du bulletin

Le difficile n'est pas d'être avec ses amis quand ils ont raison, mais quand ils ont tort.

André Malraux.

■ Rappels utiles ■ ■ ■

Encombrants

La prochaine collecte sera programmée au cours du 1er trimestre 2009. Les dates seront communiquées dans le prochain bulletin.

Déchetterie

Site de Dominique
(Route de Montolieu)
11170 ALZONNE

Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 accès gratuit. Le saviez-vous, vous pouvez apporter vous-même vos encombrants à la déchetterie.

Caisses jaunes

Collecte le vendredi
à partir de 7h

Ordures ménagères

Collecte les lundi et jeudi
matin

Des sacs sont gratuitement mis à votre disposition à la mairie

Colonne verre et Containers

Colonne à verre



Place du marché

Containers à papier
et cartons pliés



Proche abribus



Boulangerie

Bibliothèque

Les 1er et 3ème lundi du mois de 17h à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 15h. Le prêt de livres est gratuit.

■ Les commerçants du village

Boulangerie Alain et Cathy CAZABAN Tous les jours (sauf lundi et dimanche après-midi) de 5h45 à 12h45 et de 17h00 à 19h45

Volailles fermières Nicole et Philippe CARPENTIER Sur commande — Tél. 04 68 94 23 34

Cave à vin GAEC OLIVIER FRERES Mardi 17h à 19h — Jeudi et Samedi 10h à 12h — Tél. 04 68 94 20 82

Brasserie Henri ANGLADE Tous les jours dès 18h — Tél. 04 68 94 21 25

■ Les commerces ambulants

Boulangerie DUFFOURG Lundi de 10h15 à 10h30 — Cajorque ; **Poissonnerie FERRAN** Jeudi vers 10h30 — Cajorque

Produits laitiers fermiers MONDY Jeudi de 10h à 10h30 — Devant le foyer ; **Primeur ALLARD** Vendredi de 8h30 à 9h30 —

Place Bellevue ; **Epicerie BELLERA** Jeudi 14h30 — Devant le foyer et à 15h30 — Boulevard des Tilleuls ; **Boucherie BAREIL**

Vendredi de 9h00 à 10h — Place Bellevue ; **Boucherie ROMAND-SALETTE** Vendredi vers 11h00 — Cajorque

■ Les artisans du village

Esthéticienne Esth'elle Esthétique Tél. 06 17 95 24 78 ; **Mécanique générale Jean-Claude BONNERY** Tél. 04 68 94 26 64

Maçonnerie BTP Dominique SIBRA Tél. 04 68 94 34 89 ; **Métallerie Serrurerie VITTE-ANDRIEU** Tél. 04 68 94 20 34

Menuiserie Jean-Pierre GUILLERÉ Tél. 04 68 94 28 58 ; **Maçonnerie Mark MOLONEY** Tél. 04 68 94 32 41

Carrière - Pierre de Taille Jean-Louis PÉRO Tél. 04 68 94 21 95

■ A votre service ■ ■ ■